Image not found or type unknown

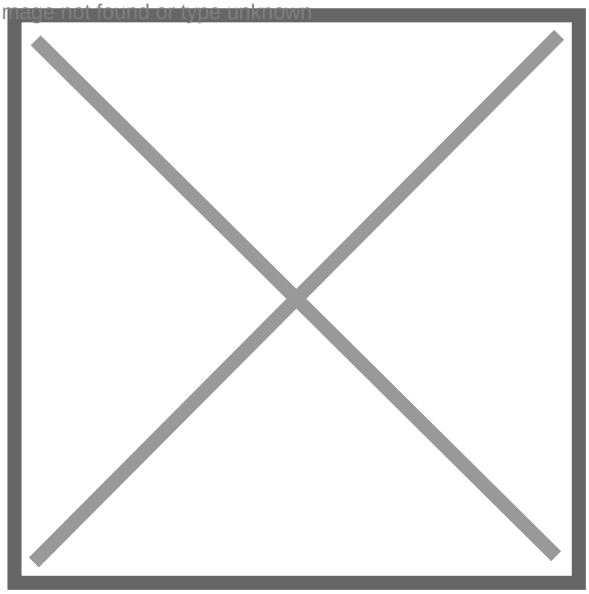

Recours sur salaire impayé

Par **LENEC**, le **30/10/2010** à **13:31**

Bonjour,

je suis commercial dans une petite entreprise et je perçois mon salaire tout les 5 du mois, nous avons recu un chèque le 12 septembre qui est revenu impayé. Nous avons voulu en savoir un peu plus mais les dirigeants reste injoignable. Nous somme le 30 octobre et je n 'ai toujours pas recu mon salaire de Septembre et la crainte du meme cas sur le salaire d 'Octobre . J ' aimerais savoir quels sont les recours pour percevoir mon salaire le plus rapidement possible.

merci d'avance

Par **DSO**, le **30/10/2010** à **14:08**

Bonjour,

Il faut saisir le Conseil de Prud'hommes en référé (procédure accélérée), car ne vous faites pas d'illusion, le mois d'octobre ne vous sera pas payé non plus.

Mais avant, il faut véfifier si l'employeur n'est pas en redressement ou liquidation judiciaire.

Cordialement,
DSO

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés